Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260715-DEL202658-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL du 15 juillet 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 13
Votants 13

Le mercredi 15 juillet 2026 à 19h00
Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire , à la mairie, sous la présidence de Madame Odile DOUILLET LE FAOU maire. Date de convocation 9 juillet 2026

PRESENTS : DOUILLET LE FAOU Odile, MACOIN Serge, GABORIAU Colette, GAUTIER Pascal, MURY Céline, PERQUIS Loïc, BOCLAUD ADAM Laura, , , CLAVIER Xavier, LACAILLE Corinne, TRÉMAUDAN Denis, KAPOLA David , DESPORTES Aurélie, BERT THEBAULT Amandine

ABSENTS EXCUSES Vianney DERRIEN Jocelyne BUQUET

Le quorum étant atteint 13 membres du conseil municipal présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Colette GABORIAU est désignée à l'unanimité des membres présents secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 19 juin 2026 est adopté à l'unanimité

DEL 2026 – 58 DEMANDES DE SUBVENTION DES CLUBS DE FOOT

- **FOOTBALL CLUB LE HINGLE TREVRON**

La maire présente la demande de subvention exceptionnelle sollicitée par le club.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ajourne la décision.
Un courrier sera adressé au Président du club pour un complément d'information.

- **AVENIR SPORTIF LE HINGLE**

La maire présente la demande de subvention du club de foot « Avenir Sportif LE HINGLÉ » , nouvelle association communale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser une subvention de 1 000.00€.

LE HINGLE, le 16 juillet 2026

La secrétaire, Colette GABORIAU **La Maire Odile DOUILLET FAOU**

Exécutoire du fait de son affichage en mairie **Et de sa transmission en Préfecture**